

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **vendredi 6 décembre 2019, à 19 h 30** à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

Sont présents : Messieurs Noël Picard, Michel Longtin, Gaëtan Lalande, Raymond Bisson et Gilles Payer

Ont motivé leur absence : Mme Marie-Céline Hébert

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Julie Ricard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

1. Ouverture de la réunion

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1er novembre 2019 et des séances extraordinaires du 5 et du 26 novembre 2019.

2. Finances

2.1 Lecture et adoption - comptes fournisseurs de novembre 2019

2.2 Rapport des salaires et autres dépenses au 30 novembre 2019

2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 novembre 2019

3. Dossier Mine

4. Rapport du maire

5. Période de questions

6. Département de l'Administration

6.1 Correspondance- Annexe III

6.2 Déclaration des intérêts pécuniaires

6.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la tarification

6.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la reconfecion du rôle 2020-2021-2022

6.5 Calendrier des séances de conseil

6.6 Offre de services de Deveau avocats

6.7 Reddition de compte pour le Programme d'aide à la voirie locale

6.8 Renouvellement PG Solutions

6.9 Entérinement de la signature de l'offre de services d'ingénierie de la MRC de Papineau

6.10 Affectation de la réserve-Augmentation prime assurance collective

7. Département de la gestion des ressources humaines

7.1 Remplacement au poste de journalier

8. Département de l'Hygiène du milieu

9. Département des Travaux publics

9.1 Compte-rendu du département

9.2 Acceptation de l'offre- abat-poussière

9.3 Vente de pièces camion Inter

10. Département de la Sécurité publique

11. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

12. Département des Loisirs, culture et tourisme

13. Département de la promotion et développement économique

14. Département du service à la collectivité

15. Varia

16. Période de questions

17. Fin de la plénière

1. Ouverture de l'assemblée

2019-12-19401 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à

Adoptée.

1.1 lecture et adoption de l'ordre du jour

2019-12-19402 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2019 et des séances extraordinaires du 5 novembre et du 26 novembre 2019

2019-12-19403 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2019 et des séances extraordinaires du 5 novembre et du 26 novembre 2019

Il est résolu à l'unanimité

QUE la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2019 et des séances extraordinaires du 5 novembre et du 26 novembre 2019 soit exemptée et qu'ils soient adoptés tel que déposés.

Adoptée.

2. FINANCES

2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs

2019-12-19404

Adoption des comptes fournisseurs au 30 novembre 2019

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 30 novembre 2019 pour un montant total de 212 096,16 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

La liste sélective des déboursés, payés par les chèques 22194 à 22245.

Les paiements 500371 à 500384.

Les prélèvements 5094 à 5117.

QUE les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

Correction aux procès-verbaux du 11 janvier et du 1^{er} mars 2019

Le montant total de la liste sélective des déboursés de janvier 2019 aurait dû se lire 351 619,71 \$ au lieu de 121 809 \$.

Le montant total de la liste sélective des déboursés de mars 2019 aurait dû se lire 541 664,31 \$ au lieu de 56 624, 87 \$.

2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois d'octobre 2019

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'octobre 2019 pour une dépense totale de 48 800,86 \$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Julie Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière

2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 novembre 2019

2019-12-19405

Rapport mensuel des revenus et dépenses au 30 novembre 2019

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le rapport des revenus et dépenses, au 30 novembre 2019 soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

Adoptée.

3. DOSSIER MINES

4. RAPPORT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

M. Noël Picard quitte son siège à 19 h 58

6.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de novembre 2019 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois de décembre 2019* ».

6.2 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le maire monsieur David Pharand et les conseillers messieurs Raymond Bisson, Gaëtan Lalande, Michel Longtin, Gilles Payer et Noël Picard ont déposé la déclaration écrite mentionnant leurs intérêts pécuniaires en date du 6 décembre 2019. Que ces déclarations soient déposées dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

6.3 Avis de motion et présentation du projet de règlement de tarification

Monsieur Michel Longtin, conseiller, présente le projet de règlement 2019-08 ayant principalement pour objet d'établir la tarification pour le financement de certains biens et services de la municipalité de Duhamel pour l'exercice 2020 et donne avis de motion que ce projet sera soumis au conseil, avec ou sans modification, pour adoption lors d'une séance distincte.

6.4 Avis de motion et présentation du projet de règlement sur la refection du rôle 2020-2021-2022

Monsieur Raymond Bisson, conseiller, présente le projet de règlement 2019-09 ayant principalement pour objet la refection du rôle 2020-2021-2022 et donne avis de motion que ce projet sera soumis au conseil, avec ou sans modification, pour adoption lors d'une séance distincte.

M. Noël Picard réintègre son siège à 20 h 01.

6.5 Calendrier des séances du conseil

2019-12-19406

Calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

DUHAMEL | **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2019**

Il est résolu à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le vendredi et qui débuteront à 19 h 30

10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 1^{er} mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2020 ;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

6.6 Offre de services juridiques de Deveau Avocats Outaouais

2019-12-19407

Offres de services juridiques de Deveau Avocats Outaouais

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite retenir les services professionnels d'avocats, notamment pour des opinions juridiques, des conseils en matière de gestion du personnel, de la rédaction législative, des contrats de travail, des politiques administratives et de la négociation à un coût annuel préférentiel prédéterminé.

CONSIDÉRANT l'offre du Cabinet Deveau Avocats Outaouais pour des services juridiques sous forme de mandat forfaitaire annuel, datée du 7 octobre 2019 ;

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de services du cabinet Deveau Avocats Outaouais pour un maximum de 50 heures par année pour un montant de 10 000 \$, avant taxes

Adoptée.

6.7 Programme d'aide à la voirie locale- Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale

2019-12-19408

Programme d'aide à la voirie locale- Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale/N° de dossier 00028201-1-80135(07)-201907-22-44

ATTENDU QUE la Municipalité de Duhamel a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Noël Picard appuyée par monsieur Gaëtan, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Duhamel approuve les dépenses d'un montant de 48 770,70 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnées sur le formulaire V0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

6.8 Renouvellement du contrat PG Solutions et autorisation de paiement

2019-12-19409

Renouvellement du contrat de PG Solutions et autorisation de paiement

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil autorisent le paiement de 19 700 \$ plus les taxes applicables pour le renouvellement du contrat de PG Solutions pour l'année 2020.

Adoptée.

6.9 Entérinement de la signature de l'offre de services d'ingénierie de la MRC de Papineau

2019-12-19410

Entérinement de la signature de l'offre de services d'ingénierie de la MRC de Papineau

CONSIDÉRANT certaines problématiques du drainage routier sur le chemin du lac Gagnon Est ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des bassins versants sera nécessaire afin de déterminer la source de la problématique de drainage et d'élaborer des pistes de solution quant à la gestion des eaux de surface ;

CONSIDÉRANT l'offre de services du Service d'ingénierie de la MRC de Papineau comprenant les appels et courriels, la validation de l'écoulement et du diamètre de ponceaux avec le logiciel ArcGIS et l'élaboration d'un avis technique sans relevé topographique du site au GPS;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil entérinent la signature de l'offre de services du Service d'ingénierie de la MRC de Papineau datée du 7 novembre 2019 pour l'analyse des bassins versants entourant la problématique du drainage routier sur le chemin du lac Gagnon Est, dont l'estimation des coûts s'élève à 1859,78 \$;

Adoptée.

6.10 Affectation de la réserve du compte de GL 59 131-41- Surplus affecté assurance collective pour compenser l'augmentation de la prime d'assurance collective

2019-12-19411

Affectation de la réserve du compte de GL 59 131-41- Surplus affecté assurance collective pour compenser l'augmentation de la prime d'assurance collective

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'assurance collective portant le numéro de résolution 15-01-17617 avec une augmentation de 16,08 % ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal et les employés sont d'accord à utiliser en partie la réserve afin de réduire l'impact de l'augmentation ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE la réserve du compte de GL 59 131-41 contribuera à absorber l'excédent de 10 % par participant, selon le profil de l'assuré, pour un montant maximal total de 3443 \$.

Adoptée.

7. DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Remplacement occasionnel au poste de journalier

2019-12-19412

Remplacement occasionnel au poste de journalier

CONSIDÉRANT les besoins en main d'œuvre au poste de journalier pour la période hivernale ;

CONSIDÉRANT QU'un poste de journalier occasionnel est toujours vacant depuis mai dernier ;

CONSIDÉRANT le remplacement au poste de journalier au département de l'hygiène du milieu pour la période du 23 au 27 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE ce remplacement ne peut être comblé à l'interne ;

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil embauche M. Xavier Levert à titre de journalier occasionnel afin de combler les besoins en hygiène du milieu ainsi que pour la période hivernale conformément à l'échelon 1 de la classe 3 de la convention collective en vigueur.

Adoptée.

8. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

9. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

9.1 Compte rendu du département

Dépôt du compte rendu concernant les activités liées au département des travaux publics.

9.2 Acceptation de l'offre – abat poussière

2019-12-19413

Acceptation de l'offre – abat poussière

Il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil accepte l'offre de MultiRoutes pour la fourniture et l'épandage d'abat poussière pour la saison 2020 au coût de 0,315 \$ du litre pour une quantité de 25 000 litres pour une dépense de 7 875 \$ plus taxes.

Adoptée.

9.3 Vente de pièces de camion Inter V-54

2019-12-19414
Vente de pièces de camion Inter

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil autorisent la vente de pièces de camion Inter qui ne servent plus et qui sont entreposées au garage municipal pour un montant de 500 \$, non taxable.

Adoptée.

10. DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

12. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

**13. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

14. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

15. VARIA

15.1 Remerciements

Les élus tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles ayant participé à la Guignolée 2019. Ils tiennent également à remercier Mme Sylvie Tremblay pour l'excellent goûté lors du 5 à 7 de ce soir.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-12-19415
Levée de la séance

Il est résolu à l'unanimité

QUE la séance soit et est levée à 20 h 19.

Adoptée.